

**Un plan vélo ambitieux annoncé au plus haut niveau de l'Etat, mobilisons tous les acteurs de terrain : collectivités, SNCF, entreprises.**

Passer de 3% à 9% de déplacements quotidiens à vélo d'ici 2024, c'est l'objectif que se fixe ce plan vélo annoncé mi-septembre.

Dans la continuité de mon soutien à ce plan, j'ai souhaité rencontrer 2 associations engagées au quotidien pour la promotion de ce moyen de déplacement, REVV (Roulons en Ville à Vélo), et AF3V (Association Française pour le Développement des Véloroutes et des Voies Vertes) pour écouter leurs réactions et réfléchir à la mise en œuvre de ce plan sur le territoire.

D'après eux, ce plan montre une considération nouvelle pour le vélo, accompagnée de mesures pertinentes qui priorisent les infrastructures de voirie et de stationnement, la sécurité des cyclistes et la prévention des vols. Par ailleurs, des budgets sont prévus pour inciter les acteurs de terrain à prendre des mesures d'aménagement.

Toutefois la mise en œuvre effective dépend des décisions que prendront les collectivités (communes, agglos, Valence Romans Déplacement, conseil départemental), la SNCF, les bailleurs sociaux, et les entreprises. Concrètement la priorité est de généraliser les sas vélo, traiter les discontinuités des voies cyclables et résorber les points noirs tels que le rond-point des Couleures. Enfin, il s'agit de rendre la gare de Valence plus fonctionnelle pour les usagers qui combinent vélo et train dans leurs déplacements domicile-travail.

Je vais soutenir leur demande de rencontre avec les acteurs concernés. Et pour donner l'exemple, je fais marquer mon vélo avec le Bicycode, comme préconisé dans le plan vélo, pour permettre, grâce à une base de données, une meilleure identification.

Les bénévoles de ces associations se réjouissent qu'une impulsion nouvelle soit donnée à ce moyen de transport écologique et bénéfique pour la santé.

